

**République Islamique de Mauritanie**  
*Honneur - Fraternité – Justice*



**Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse  
Démographique et Economique**



**Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA - SOP1)**

**Avis de Recrutement d'un Spécialiste Développement social et Genre**

I - Dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA - SOP1) financé par la Banque Mondiale, l'Unité de Coordination du Projet lance un avis pour le « **Recrutement d'un Spécialiste Développement social et Genre (HISWACA SOP1)** ».

**II. Résultats attendus du Spécialiste Développement social et Genre (HISWACA SOP1) ».**  
Placé sous l'autorité du Coordinateur du Projet (HISWACA - SOP1), le Spécialiste en « **Développement Social et Genre** » apportera une assistance technique à l'Unité de Gestion du Projet pour intégrer la dimension genre et sociale dans les activités du projet. Ainsi, il travaillera, en étroite collaboration avec l'équipe nationale de Coordination du projet, les équipes techniques de l'ANSADE, consultant VGB ainsi que les acteurs du Système National de la Statistique (SSN) bénéficiaires du projet, pour la mise en œuvre des activités du projet. La mission principale du Spécialiste en « **Développement Social et Genre** » est de veiller à la mise en œuvre des engagements du Gouvernement à travers le Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES). Le PEES définit les actions prioritaires que le gouvernement doit entreprendre tout au long de la durée du projet. De façon spécifique, l'expert en « **Développement Social et Genre** » aura pour tâches de :

- ✓ Participer à l'élaboration et/ou contrôle qualité des documents relatifs aux activités sociales et environnementales effectuées pour le Projet (fiches environnementales et sociales des projets, NIES, modules de formation, TDR activités, Rapports de consultants) ;
- ✓ Participer à la détermination, à la mesure et à l'évaluation des risques et effets sociaux pendant toute la durée du projet, y compris les risques liés à l'augmentation de la violence basée sur le genre (VGB), l'exploitation et l'abus sexuel (EAS), et le harcèlement sexuel (HS) ;
- ✓ En collaborant avec les autres membres de l'Unité de Gestion de Projet (UGP) et en coordonnant les actions prévues avec l'ANSADE et les structures gouvernementales impliquées dans sa mise en œuvre, appuyer la mise en œuvre et la coordination des activités de prévention et réponse ainsi que d'atténuation des risques en collaboration avec le consultant VGB, (i) en supervisant les contrats des prestataires, (ii) en assurant la mise en œuvre éthique et appropriée du MGP, (iii) signature d'un code de conduite interdisant l'EAS/HS par tout le personnel du projet, les travailleurs et les personnes impliquées dans la mise en œuvre des activités du projet (enquêteurs, etc.), (iv) formation

- de toutes les parties prenantes du projet sur l'EAS/HS, le CdC et le MGP ; (v) campagne de communication et sensibilisation de la communauté membres sur les risques EAS/HS et les mesures prises par le projet pour les prévenir ou les atténuer.;
- ✓ Participer à la consultation des communautés pour la conception des stratégies pour atténuer les violences ;
  - ✓ En collaboration avec le Consultant VBG engagé par le projet s'assurer que des consultations locales spécifiques des femmes et des jeunes sont organisées en groupes séparés par sexe / âge et facilitées par des femmes pour entendre leurs préoccupations sur les risques d'EAS/HS liés aux activités du projet<sup>1</sup> et sur les moyens de les atténuer. Les consultations devraient également servir à confirmer la sécurité et l'accessibilité du projet MGP et l'efficacité des mesures d'atténuation prévues par le projet ;
  - ✓ Superviser et coordonner la mise en œuvre des actions sociales prévues au PTAB du Projet ;
  - ✓ Appuyer le projet dans la mise en œuvre du Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) et des Procédures de gestion de la main d'œuvre (PGMO) ;
  - ✓ Veiller à la mise en œuvre du plan engagement environnemental et social du projet et tout autre référence en lien avec les normes sociales du projet (ceci comprend, sans s'y limiter les éléments suivants : respect des normes et droit dans le travail, aspect genre et social, gestion des plaintes - bénéficiaires, prestataires, consultants autre, gestion des incidents liés au projet, la mise en œuvre ou gestion des formations etc.) ;
  - ✓ Assurer l'intermédiation sociale dans les zones d'intervention du projet, en collaboration avec les équipes techniques, l'ANSADE, les bénéficiaires du SSN et aider à identifier et à résoudre les conflits potentiels pouvant apparaître dans les zones d'intervention ;
  - ✓ En collaboration avec le Consultant VBG engagé par le projet préparer et assurer le développement et la mise en œuvre de modules de formation lié aux VBG à chaque fois que cela est nécessaire, qui abordera les risques de VBG/EAS/HS, la réponse aux cas EAS/HS et la mise en œuvre du code de bonne conduite et du MGP ;
  - ✓ Assurer le suivi des plaintes qui émanent du MGP et en particulier assurer de la prise en charge adéquate des plaintes hypersensibles liées aux VBG/EAS/HS (en collaboration avec le Consultant VBG engagé par le projet);
  - ✓ En coordination avec le spécialiste environnement, sensibiliser les agents de recensement/enquêteurs sur les consignes de santé et sécurité occupationnelle lors des enquêtes/recensements (protocoles de sécurité lors de déplacement en moto ou véhicule, déplacement pédestre, etc...), et superviser la mise en œuvre de ces consignes ;
  - ✓ En coordination avec le spécialiste environnement, veiller sur la mise en œuvre du Plan de gestion environnementale et sociale pour les travaux de génie civil.
  - ✓ Aider les parties prenantes du projet à identifier les risques de VBG/EAS/HS liés à la mise en œuvre des activités du projet et à élaborer les stratégies d'atténuation des risques à travers l'intégration des risques et des mesures d'atténuation y afférentes dans les instruments cadres de sauvegardes environnementale et sociale ;

(Pour plus de détails, voir les TDRs ci-joint)

### III- Qualifications et aptitudes

L'Expert spécialiste en « Développement Social et Genre » du projet HISWACA - SOP1 Mauritanie doit :

- Être titulaire d'un Diplôme supérieur (au moins Bac+4), en sciences sociales, en droit, en gestion des projets, Géographie ou toute autre discipline similaire ;
- Avoir au moins trois (3) ans d'expérience dans un poste similaire dans des programmes et/ou projets financés par les bailleurs de fonds en l'occurrence par la Banque mondiale ou le Système des Nations Unie ;
- Avoir l'expérience dans la conduite d'études, d'évaluation et/ou de gestion sociale des Projets/programmes de développement ;
- Avoir d'expérience dans la conduite des campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes, l'égalité de sexe, les VBG, et/ou la santé de la reproduction, serait un atout ;
- Avoir une excellente connaissance des principes directeurs et éthiques qui gouvernent le travail avec les survivants(e) de VBG et des bonnes pratiques dans la mise en œuvre des activités de prévention et lutte contre les VBG/EAS/HS ;
- Avoir une bonne connaissance de la législation nationale mauritanienne en matière de questions sociales et de VBG ;
- Avoir une parfaite connaissance du Français. La connaissance de l'arabe et des langues nationales serait un atout ;
- Maîtriser l'outil informatique (traitement de texte WORD, tableur EXCEL et PowerPoint) ;
- Avoir une grande capacité de travail en équipe et de rédaction des rapports.

**Les candidatures féminines sont fortement encouragées et l'expérience dans au moins un projet similaire est fortement souhaitable.**

### IV. Modalité de sélection :

Un consultant individuel sera sélectionné en accord avec les procédures de Sélection des Consultants individuels définies dans le Règlement de passation des marchés de la Banque Mondiale de septembre 2023.

#### **La sélection de l'expert passera par deux phases :**

- 1- Evaluation et Comparaison des Cvs des candidats, en première phase ;
- 2- A l'issue de l'évaluation de la première phase, les candidats ayant obtenu une note supérieure à 50points /100 seront invités à passer un entretien oral devant un jury, en seconde phase.

La note globale est sur 100 points et une pondération sera appliquée comme suit :

- La première phase se verra appliquer une pondération égale à 80% ;
- La seconde phase se verra appliquer une pondération égale à 20%.

### V. Contrat et durée :

Le contrat du **Spécialiste Développement social et Genre (HISWACA SOP1)** ». est d'une durée d'un (1) an renouvelable sur la base d'une évaluation de performances jugée satisfaisante

par le Coordinateur du Projet et les partenaires techniques et financiers. Une période probatoire de six (6) mois est requise.

#### **VI. Composition du dossier :**

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Un CV détaillé et signé sur l'honneur ;
- Une lettre de motivation adressée au coordinateur ;
- Des copies certifiées des diplômes et/ou certificats ;
- Des attestations de travail et de stage légalisées justifiant les expériences et formations pertinentes déclarées dans le CV ;
- Une copie de la carte nationale d'identification.

#### **N.B. :**

- Toute expérience qui n'est pas attestée par une institution publique ou para- publique ne sera pas considérée ;
- Tout dossier incomplet sera rejeté ;
- Les dossiers déposés resteront propriété du Projet HISWACA -SOP1 et ne pourront pas être retournés aux candidats.

#### **VII. Clarification :**

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous en faisant une demande courrier ou par email :

samory@hiswaca.ansade.mr

#### **VIII. Lieu et date du dépôt des candidatures :**

Les dossiers de candidature doivent être déposés directement auprès du Secrétariat de l'UGP HISWACA SOP1 -ANSADE - Nouakchott – Mauritanie Tel 46 53 03 44

L'enveloppe doit porter les indications suivantes : « Candidature au poste de **Spécialiste Développement social et Genre (HISWACA SOP1)** ». (HISWACA SOP1) ».

#### **IX. Date limite de dépôt des candidatures : 27 Mars 2024 à 10 heures 00**

Le coordinateur du Projet  
Samory Soueidatt

[TDRs ci joint](#)

République Islamique de Mauritanie  
Honneur - Fraternité - Justice



Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse  
Démographique et Economique



PROJET D'HARMONISATION ET D'AMÉLIORATION DES STATISTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE (HISWACA - SOP1)

Termes de référence pour le recrutement d'un Spécialiste  
Développement social et Genre

I. Contexte et justification

Mars, 2024

Le projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA - SOP1) est un projet régional qui vise à soutenir les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre conjointement pour améliorer les performances statistiques des systèmes statistiques nationaux et régionaux, en particulier les sources de données et l'infrastructure de données, tout en veillant à ce que les produits statistiques soient harmonisés et rendus plus comparables. La phase 1 du projet régional (HISWACA SOP1) se concentrera sur le soutien aux pays ouest-africains suivants : Bénin, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Gambie.

Le SOP1 de HISWACA soutiendra également le département statistique de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Institut de statistique de l'UA (STATAFRIC) et la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) dans leur rôle de coordination et de plaidoyer pour améliorer la comparabilité et l'harmonisation des statistiques.

La mise en œuvre de ce projet intervient dans un contexte régional marqué par la faible capacité et de sous-utilisation des statistiques à des fins de suivi et évaluation de politiques et programmes de développement et par la faiblesse du niveau de financement des activités statistiques. Ainsi on retiendra au niveau régional :

- Développement du Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique (CSRR) qui a été adopté par la Conférence des ministres africains en charge du développement en 2007 ;
- Développement en 2009 de la Charte africaine de la statistique ;
- Développement, en 2011, de la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA), renouvelée plus tard en 2017 en tant que deuxième SHaSA (SHaSA2) ;

- Elaboration de stratégies nationales pour le développement des statistiques (SNDS) dans de nombreux pays depuis 2005 ;
- Amélioration de la législation sur les statistiques, un plus grand nombre de pays rendant les instituts nationaux de statistique (INS) plus autonome ;
- Renforcement et diversification des professions statistiques avec la création d'écoles nationales de statistique, à vocation sous-régionale dans certains pays.

Au niveau national, la Mauritanie a élaboré une stratégie décennale de la statistique (SNDDS - 2030). Cette stratégie vise à construire, à l'horizon 2030, un système statistique national efficace et crédible, doté de ressources adéquates, avec un cadre juridique et organisationnel approprié, dont les productions répondent aux besoins des politiques nationales de développement et à ceux des utilisateurs. Cette nouvelle vision du SSN s'articule avec la Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée, qui constitue le cadre de référence des programmes de développement économique et social du Gouvernement. Elle est également ancrée dans les principes définis par la SHaSA2.

Ainsi, le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a sollicité de la Banque Mondiale pour bénéficier de l'appui de ce projet régional (HISWACA SOP1) pour appuyer le Système Statistique National (SSN) et financer la mise en œuvre de la Stratégie Décennale du Développement de la Statistique (SNDDS - 2030).

## II. Composantes du projet HISWACA SOP1 MRT

Le projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA SOP1) ambitieuse, en Mauritanie et à l'instar des autres pays bénéficiaires, de renforcer l'ensemble des acteurs du Système Statistiques Nationales (SSN) à travers quatre composantes principales :

### Composante 1 : Harmonisation et production de statistiques de base à l'aide de méthodologies harmonisées

Cette première composante vise à produire des outils statistiques harmonisés selon les standards internationaux et à élargir la base de la production statistique. Les activités de cette composante couvriront divers domaines :

- Elaboration de méthodologies harmonisées ;
- Production de statistiques économiques et sociales clés ;
- Renforcement de la veille méthodologique ;
- Amélioration de la couverture des domaines non couverts ou faiblement couverts par la collecte des statistiques de base ;
- Amélioration de la comparabilité des données grâce à l'harmonisation aux niveaux régional et sous-régional ;
- Soutien des statistiques démographiques et socio-économiques à travers des opérations de grande envergure ;
- Amélioration des statistiques économiques de base ;
- Renforcement des statistiques du secteur primaire (Agriculture, élevage et pêche) ;
- Amélioration des Statistiques sectorielles, géospatiales et l'exploitation de sources administratives.

### Composante 2 : Soutien à la modernisation statistique des services nationaux de statistique des pays participants.

- Amélioration du plaidoyer et de la coordination du Système Statistique National (SSN) ;
- Poursuite des réformes institutionnelles engagées avec la création de l'ANSADE pour une meilleure coordination du Système Statistique National (SSN) et améliorer la pérennité du financement ;
- Améliorer l'accès aux données et leur diffusion au niveau national ;

- Valorisation des données statistiques à travers des études et analyses approfondies afin d'éclairer les décideurs ;
- Réalisation régulière des enquêtes périodiques de satisfaction des utilisateurs de données ;
- Renforcement des ressources humaines du SSN à travers la formation de base et le recyclage.

### Composante 3 : Soutenir la mise à niveau et la modernisation des infrastructures physiques

Cette composante vise à renforcer les capacités de l'ANSADE, des acteurs du SSN et de l'école de formation en statistique (ESP) en leur fournissant les équipements et les outils nécessaires pour remplir correctement leur mandat. Dans le cadre de cette composante, le projet soutiendra l'extension des locaux du siège central de l'ANSADE, la construction de l'école de formation en statistique et l'équipement du SSN en matériel informatique.

### Composante 4 : Gestion, suivi et évaluation du projet

L'objectif de cette composante est de soutenir la gestion et le suivi/évaluation du projet. Cette composante soutiendra également les enquêtes régulières de satisfaction des utilisateurs afin de mesurer dans quelle mesure les produits ou services statistiques produits répondent ou dépassent les attentes des utilisateurs.

## III. Ancrage institutionnel du projet HISWACA SOP1 - MRT

Au niveau national, l'agence d'exécution de ce projet multisectoriel sera l'Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique (ANSADE), organe central du SSN. Le Directeur Général de l'ANSADE sera responsable de la supervision de la mise en œuvre des activités du projet. Une unité de mise en œuvre du projet (PIU) sera créée au sein de l'ANSADE et sera chargée de mettre en œuvre les activités du projet.

Un comité de pilotage, est mis en place pour mieux orienter et impulser les activités du projet et pour assurer une coordination adéquate de ses activités conformément aux objectifs fixés. Il approuve particulièrement les plans d'actions assortis de leurs budgets ainsi que les rapports d'activités annuels.

En plus, des Comités techniques, composés des acteurs du SSN bénéficiaires du projet, sont mis en place en fonction des besoins afin d'apporter un soutien technique à l'Unité d'exécution du projet en rapport avec les activités techniques sectorielles les concernant.

C'est dans ce cadre que l'Unité de Gestion du projet HISWACA, compte recruter un spécialiste en « Développement Social et Genre » pour l'appuyer dans la mise en œuvre des activités du projet afin de s'assurer que les activités du Projet relatives aux aspects sociaux et au Genre sont effectivement exécutées conformément à l'Accord de financement. Ce poste s'inscrit dans le cadre du respect des normes environnementales et sociales de la Banque Mondiale, notamment la norme sur l'évaluation et la gestion des effets des risques environnementaux et sociaux.

## IV. Missions de l'expert spécialiste en « Développement social et genre »

Placé sous l'autorité du Coordinateur du Projet (HISWACA - SOP1), le Spécialiste en « Développement Social et Genre » apportera une assistance technique à l'Unité de Gestion du Projet pour intégrer la dimension genre et sociale dans les activités du projet. Ainsi, il travaillera, en étroite collaboration avec l'équipe nationale de Coordination du projet, les équipes techniques de l'ANSADE, consultant VGB ainsi que les acteurs du Système National de la Statistique (SSN) bénéficiaires du projet, pour la mise en œuvre des activités du projet. La mission principale du Spécialiste en « Développement Social et Genre » est de veiller à la mise en œuvre des engagements du Gouvernement à travers le Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES). Le PEES définit les actions prioritaires que le gouvernement doit entreprendre tout au long de la durée du projet. De façon spécifique, l'expert en « Développement Social et Genre » aura pour tâches de :

- ✓ Participer à l'élaboration et/ou contrôle qualité des documents relatifs aux activités sociales et environnementales effectuées pour le Projet (fiches environnementales et sociales des projets, NIES, modules de formation, TDR activités, Rapports de consultants) ;
- ✓ Participer à la détermination, à la mesure et à l'évaluation des risques et effets sociaux pendant toute la durée du projet, y compris les risques liés à l'augmentation de la violence basée sur le genre (VBG), l'exploitation et l'abus sexuel (EAS), et le harcèlement sexuel (HS) ;
- ✓ En collaborant avec les autres membres de l'Unité de Gestion de Projet (UGP) et en coordonnant les actions prévues avec l'ANSADE et les structures gouvernementales impliquées dans sa mise en œuvre, appuyer la mise en œuvre et la coordination des activités de prévention et réponse ainsi que d'atténuation des risques en collaboration avec le consultant VBG, (i) en supervisant les contrats des prestataires, (ii) en assurant la mise en œuvre éthique et appropriée du MGP, (iii) signature d'un code de conduite interdisant l'EAS/HS par tout le personnel du projet, les travailleurs et les personnes impliquées dans la mise en œuvre des activités du projet (enquêteurs, etc.), (iv) formation de toutes les parties prenantes du projet sur l'EAS/HS, le CdC et le MGP ; (v) campagne de communication et sensibilisation de la communauté membres sur les risques EAS/HS et les mesures prises par le projet pour les prévenir ou les atténuer.;
- ✓ Participer à la consultation des communautés pour la conception des stratégies pour atténuer les violences ;
- ✓ En collaboration avec le Consultant VBG engagé par le projet s'assurer que des consultations locales spécifiques des femmes et des jeunes sont organisées en groupes séparés par sexe / âge et facilitées par des femmes pour entendre leurs préoccupations sur les risques d'EAS/HS liés aux activités du projet<sup>2</sup> et sur les moyens de les atténuer. Les consultations devraient également servir à confirmer la sécurité et l'accessibilité du projet MGP et l'efficacité des mesures d'atténuation prévues par le projet ;
- ✓ Superviser et coordonner la mise en œuvre des actions sociales prévues au PTAB du Projet ;
- ✓ Appuyer le projet dans la mise en œuvre du Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) et des Procédures de gestion de la main d'œuvre (PGMO) ;
- ✓ Veiller à la mise en œuvre du plan engagement environnemental et social du projet et tout autre référence en lien avec les normes sociales du projet (ceci comprend, sans s'y limiter les éléments suivants : respect des normes et droit dans le travail, aspect genre et social, gestion des plaintes - bénéficiaires, prestataires, consultants autre, gestion des incidents liés au projet, la mise en œuvre ou gestion des formations etc.) ;
- ✓ Assurer l'intermédiation sociale dans les zones d'intervention du projet, en collaboration avec les équipes techniques, l'ANSADE, les bénéficiaires du SSN et aider à identifier et à résoudre les conflits potentiels pouvant apparaître dans les zones d'intervention ;
- ✓ En collaboration avec le Consultant VBG engagé par le projet préparer et assurer le développement et la mise en œuvre de modules de formation lié aux VBG à chaque fois que cela est nécessaire, qui abordera les risques de VBG/EAS/HS, la réponse aux cas EAS/HS et la mise en œuvre du code de bonne conduite et du MGP ;
- ✓ Assurer le suivi des plaintes qui émanent du MGP et en particulier assurer de la prise en charge adéquate des plaintes hypersensibles liées aux VBG/EAS/HS (en collaboration avec le Consultant VBG engagé par le projet) ;
- ✓ En coordination avec le spécialiste environnement, sensibiliser les agents de recensement/enquêteurs sur les consignes de santé et sécurité occupationnelle lors des enquêtes/recensements (protocoles de sécurité lors de déplacement en moto ou véhicule, déplacement pédestre, etc...), et superviser la mise en œuvre de ces consignes ;

<sup>2</sup> Ces discussions ne devraient JAMAIS inclure de questions sur l'expérience individuelle de la violence ni chercher à interroger les survivants.



- ✓ En coordination avec le spécialiste environnement, veiller sur la mise en œuvre du Plan de gestion environnementale et sociale pour les travaux de génie civil.
- ✓ Aider les parties prenantes du projet à identifier les risques de VBG/EAS/HS liés à la mise en œuvre des activités du projet et à élaborer les stratégies d'atténuation des risques à travers l'intégration des risques et des mesures d'atténuation y afférentes dans les instruments cadres de sauvegardes environnementale et sociale ;
- ✓ Entreprendre/contribuer à un diagnostic des risques potentiels d'Exploitation et Abus Sexuels (EAS) et de Violence basée sur le Genre (VBG) ;
- ✓ Sensibiliser les agents des opérations statistiques (enquêtes et recensement) et autres travailleurs sur le Code de Conduite contre les abus et harcèlement sexuel et protocole d'identification des agents auprès des ménages lors des enquêtes ;
- ✓ S'assurer de l'intégration des normes de genre dans tout le cycle du projet Conformément aux politiques et exigences applicables ;
- ✓ Veiller à la mise en place effective au niveau du Mécanisme de gestion des procédures adapté pour la gestion des plaintes liées aux VBG/EAS/HS (y compris plusieurs points d'entrée sûrs et accessibles, l'orientation vers les prestataires de services VBG locaux pour une assistance médicale, psychosociale et juridique, et des procédures de vérification et de gestion des plaintes qui sont confidentielles et centrées sur les survivants), ainsi qu'à la remontée régulière dans les rapports du projet, des informations en rapport avec le processus de traitement des plaintes ;
- ✓ Développer une approche genre et la prise en compte des normes sociales dans le projet et apporter les ajustements nécessaires au besoin ;
- ✓ S'assurer que toutes les composantes du projet adoptent une démarche sensible au genre dans l'identification, la formulation des actions, la mise en œuvre, le suivi et la capitalisation des bonnes pratiques.

### **Mission et reportage**

- ✓ Mettre en place un plan de suivi des indicateurs des responsabilités institutionnelles et les coûts associés en coordination avec le responsable du suivi évaluation;
- ✓ Mettra en place un tableau de bord de suivi social et de genre des activités du projet et apprécier les performances relatives aux questions sociales et de genre ;
- ✓ Elaborer et mettre à jour, en collaboration avec l'ANSADE et les secteurs sociaux bénéficiaires (Santé et éducation), une base de données relatives aux questions sociales et de Genre ;
- ✓ Participer à la préparation et aux missions de supervision interne et externe et prendre les dispositions nécessaires pour la mise en œuvre des recommandations en rapport avec les mesures de sauvegarde ;
- ✓ Assurer la préparation des rapports et notification d'incidents liés au projet
- ✓ Participer à l'élaboration des rapports trimestriels et annuels du projet ;
- ✓ Assurer la documentation et l'archivage de l'ensemble des activités liées aux mesures de sauvegardes sociales ;
- ✓ Assurer le respect des principes directeurs concernant la confidentialité et la sécurité dans la collecte, le stockage, et le partage éthiques des données liées aux plaintes de EAS/HS ;
- ✓ Vérifier que les recommandations issues des missions de supervision de la Banque mondiale sont effectivement mises en œuvre.
- ✓ Exécuter toute autre tâche relative à ses fonctions que le Coordonnateur pourrait être amené à lui confier dans le cadre du projet.

### **V. Qualifications et aptitudes**

L'Expert spécialiste en « Développement Social et Genre » du projet HISWACA - SOP1 Mauritanie doit :

- Être titulaire d'un Diplôme supérieur (au moins Bac+4), en sciences sociales, en droit, en gestion des projets, Géographie ou toute autre discipline similaire ;
- Avoir au moins trois (3) ans d'expérience dans un poste similaire dans des programmes et/ou projets financés par les bailleurs de fonds en l'occurrence par la Banque mondiale ou le Système des Nations Unie ;
- Avoir l'expérience dans la conduite d'études, d'évaluation et/ou de gestion sociale des Projets/programmes de développement ;
- Avoir d'expérience dans la conduite des campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes, l'égalité de sexe, les VBG, et/ou la santé de la reproduction, serait un atout ;
- Avoir une excellente connaissance des principes directeurs et éthiques qui gouvernent le travail avec les survivants(e) de VBG et des bonnes pratiques dans la mise en œuvre des activités de prévention et lutte contre les VBG/EAS/HS ;
- Avoir une bonne connaissance de la législation nationale mauritanienne en matière de questions sociales et de VBG ;
- Avoir une parfaite connaissance du Français. La connaissance de l'arabe et des langues nationales serait un atout ;
- Maîtriser l'outil informatique (traitement de texte WORD, tableur EXCEL et PowerPoint) ;
- Avoir une grande capacité de travail en équipe et de rédaction des rapports.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées et l'expérience dans au moins un projet similaire est fortement souhaitable.

#### VI. Confidentialité

L'Expert spécialiste en « Développement Social et Genre » est tenu de garder la confidentialité de toutes les informations reçues, recueillies ou communiquées, directement ou indirectement, par les autorités, agences, ministères, la Banque mondiale ou d'autres parties prenantes, ainsi que toutes les copies ou analyses faites, ou qui ont été faites par des tiers, sur la base de ces informations (collectivement, le matériel). Les obligations de confidentialité ne s'appliquent pas aux informations du domaine public.

#### VII. Contrat et durée

Le contrat de l'Expert spécialiste en « Développement Social et Genre » est d'une durée d'un (1) an renouvelable sur la base d'une évaluation de performances jugée satisfaisante par le Coordinateur du Projet, l'ANSADE et les autres parties prenantes du projet. Une période probatoire de six (6) mois est requise.

Il sera basé à Nouakchott, et sera appelé à effectuer des déplacements fréquents dans les régions de la zone d'intervention du Projet.

#### VIII. Mode de sélection

Le spécialiste de l'Expert spécialiste en « Développement Social et Genre » sera sélectionné selon les procédures de sélection ouverte à la concurrence.